

## Appel à candidatures

### Comité des partenaires de la Mobilité

Autorité organisatrice de la Mobilité sur son territoire, la communauté de communes crée un comité des partenaires. Cette instance joue un rôle important de participation citoyenne à la stratégie des déplacements sur son territoire :

*Par exemple, travailler ensemble à ...*

**Améliorer les transports en commun et faciliter leur usage ?**

**Favoriser les déplacements sécurisés à pied et à vélo ?**

**Faire connaître le covoiturage ?**

**Expérimenter l'autopartage ?**

**Etc.**

Le comité des partenaires se réunira au moins une fois par an, selon des thématiques définies.

Il doit comporter un habitant par commune du territoire. En fonction du nombre de candidatures, il sera donc procédé à un tirage au sort, par commune.



**Vous êtes intéressé(e) ?**



Oui, Je souhaite participer à l'amélioration de la mobilité sur le territoire.

Je propose ma candidature, pour intégrer le Comité des partenaires :

Mes coordonnées :

- NOM.....PRENOM.....
- ADRESSE.....
- COMMUNE.....
- TEL : .....
- Mail.....
- AGE :
  - 11 – 17 ans
  - 18 – 24 ans
  - 25 – 34 ans
  - 35 – 49 ans
  - 50 – 64 ans
  - 65 ans et +

Date : Le .../.../..... Signature : .....

#### A NOTER

Le comité des partenaires se réunira pour la 1<sup>ère</sup> fois

Jeudi 8 septembre 2022,  
dans le cadre du Forum de la Mobilité organisé par la communauté à l'Améthyste !